

aux mains des pauvres d'Assise. De même fit Pierre selon ses facultés, et tous deux prirent l'habit, comme le saint auparavant l'avoit pris, et ils vécurent avec lui selon la forme de l'Évangile à eux démontrée par un signe certain du Seigneur, ainsi que le Bienheureux François l'enregistra en son testament : « Le Seigneur m'a montré que j'eusse à vivre en la forme du saint Évangile. »

CHAPITRE IX

De la vision du frère Silvestre avant son entrée dans l'Ordre.

Comme il a été dit, Messer Bernard ayant donné aux pauvres tout son bien, le B. François, qui étoit là présent, glorifioit Dieu en son cœur pour une si vertueuse opération, lorsque survint un certain prêtre du nom de Silvestre, auquel le Saint avoit acheté des pierres pour l'église de Saint-Damien. Celui-ci enflammé de convoitise à la vue de l'argent, qui se distribuoit par l'effet des remontrances de l'homme de Dieu : « François, dit-il, tu m'as mal payé pour les pierres que tu m'achetas. » Ce qu'entendant le contempteur d'avarice, il alla à Messer Bernard et mit la main dans les plis de son manteau, où étoit l'argent, en tira avec grande ferveur d'esprit, en

donna au prêtre, et de rechef remplissant les mains de cet avare : « N'en as-tu pas encore ton soul, lui dit-il, Messer le prêtre ? » Lequel répondit : « Si da, l'ai-je voirement et pleinement, frère ; » et tout aise s'en revint au logis avec les deniers qu'il tenoit. Or de là à quelques jours, ce même prêtre commença à repenser à toutes ces choses et discourroit en soi-même : « Ne suis-je pas un misérable de convoiter, vieux comme je suis, des biens temporels, tandis que ce jouvenceau les méprise et déteste pour l'amour de Dieu. » La nuit suivante il vit en songe une croix d'une grandeur démesurée, dont la tête touchoit au ciel et le pied dans la bouche de François, pendant que ses côtés s'élargissoient d'un bout à l'autre du monde. Ce que voyant, le prêtre eut ferme créance que François étoit véritable ami et serviteur du Seigneur Jésus et que sa religion se devoit par tout le monde étendre et dilater, et dès-lors il craignit Dieu et fit pénitence en son logis. Finalement il entra dans l'ordre déjà commencé, où il vécut en homme parfoit et finit glorieusement.

Cependant François, ayant en sa compagnie deux frères, mais sans un gîte, où converser ensemble, ils allèrent tous les trois à une chétive petite église qu'on nommoit Sainte-Marie de Portiuncule (note 5) et se firent tout proche une petite maisonnette, afin de s'y réunir parfois en commun. Quelques jours après, un homme d'Assise, qui avoit nom Gile, vint à eux, et

à genoux et en grande révérence et dévotion pria le serviteur de Dieu de l'agréer en sa société. Ce en quoi il lui fut libéral, parce que Gile étoit très-fidèle et dévot et qu'en outre il pouvoit impétrer de Dieu grande abondance de grâces, comme l'effet le démontre. Tous quatre unis en allégresse merveilleuse du Saint-Esprit et en très-sainte émulation à une plus excellente perfection, se séparèrent en cette sorte : Le Bienheureux François prit avec lui frère Gile et s'achemina vers les Marches d'Ancône, et les deux autres en différents pays. Durant le chemin, le Saint chantoit les louanges de Dieu en langage françois, bénissant et célébrant la bonté du Très-Haut, tant étoit vive et extrême leur joie à tous, comme s'ils eussent trouvé un précieux trésor au champ évangélique de dame Pauvreté, pour laquelle ils avoient volontiers toutes choses à mépris en guise de fumier. Et le Saint dit à frère Gile : « Notre religion sera ni plus ni moins que les filets du pêcheur, jetés dans l'eau, lequel parmi la multitude des poissons laisse les menus aller à leur gré et met en réserve les gros dans des vases scellés ; » et par ces paroles il prophétisa que l'Ordre se devoit dilater. Encore que l'homme de Dieu s'abstint de prêcher formellement au peuple, toutefois dans les villes et castels de son passage, il prioit chaudement tous et chacun d'avoir la crainte et l'amour de Dieu, et de faire pénitence de tous péchés. Lors frère Gile avertissoit les audi-

teurs qu'ils eussent créance en son dire, d'autant qu'il les endoctrinoit très-parfaitement. Quiconque les entendoit, disoit : « Qu'est-ce que ces étrangers et quelles paroles sont celles-ci ? » Car il n'est que trop véritable qu'en ces temps là l'amour et la crainte de Dieu étoient sans crédit en tout lieu et la voie de pénitence du tout oubliée, bien plus, réputée comme une folie; les souillures de la chair, la convoitise des choses mondaines et la superbe de la vie étant si fort enracinées que tout le monde sembloit englué en ces trois détestables malignités. Divers bruits couroient touchant ces hommes évangéliques, d'autant que les uns les disoient fous, voire ivrognes; les autres alléguoient que leurs paroles ne dénotoient que petitesse et insuffisance d'entendement. Or l'un des auditeurs se mit à deviser ainsi : « Au demeurant, devons-nous estimer qu'ils se sont donnés à Dieu par le désir d'une très excellente perfection, ou bien qu'ils sont fous et insensés, attendu qu'ils sont tellement hors de la règle commune, qu'ils vivent quasi de rien, qu'ils cheminent pieds nus et se vêtent des habits les plus vils. » Entre ces propos pour et contre, encore que quelques-uns se sentissent pris de crainte et de doute par l'impression qu'ils ressentoient de leur sainte vie, néanmoins il n'étoit personne qui se rangeât à leur parti. Les jeunes femmes du plus loin qu'elles les voyoient, se donnoient à la fuite avec grande frayeur et toutes troublées, dans l'appréhen-

sion que d'aventure ils ne fussent ensorcelés d'une bizarre folie.

Bref, ayant parcouru cette province en long et en large, ils s'en revinrent au lieu de Sainte-Marie, où quelques jours après se présentèrent trois hommes d'Assise, à savoir Sabbatin, Morique et Jean de Cappel, suppliant le bienheureux François d'être reçus parmi les Frères, si bien qu'il les accueillit avec une bénigne humilité. Et lorsqu'ils quéroient l'aumône par la ville, à grand'peine si on leur donnoit quelque chose : bien plus on les gourmandoit et injurioit à cause que, sous prétexte de renoncer à leur bien, ils mangeoient le bien d'autrui; ce qui faisoit qu'ils souffroient grande nécessité et pénurie. Pères, mères et parents les rejetoient comme aussi ceux des villes les prenoient à moquerie en guise de fous et d'insensés, d'autant qu'en ces temps-là personne n'avoit accoutumé de renoncer à son avoir pour mendier la charité de porte en porte. Cependant l'Évêque d'Assise, auquel alloit souvent l'homme de Dieu, lui dit un jour avec mansuétude : « Ne rien avoir en propre au monde me semble une vie àpre et dure. » Le Saint lui répondit : « Si nous avons en propre des possessions, aussi aurions-nous besoin d'armes à notre défense, pour autant que des possessions ressortent des procès et des querelles, par où l'amour de Dieu et du prochain est en souffrance de mille manières différentes; et c'est pour cette cause que

nous ne voulons le domaine d'aucune chose temporelle. » La réponse de l'homme de Dieu plut fort à l'Évêque, attendu que François eut à si grand mépris les biens transitoires et notablement l'argent, qu'en toutes et chacune de ses règles il recommanda souverainement la pauvreté et rendit ses frères merveilleusement avisés en la détestation de la monnoie, et pour leur en inculquer un mépris plus profond, il leur disoit : « Gardons-nous, ayant déjà méprisé toutes choses, de perdre le royaume des cieus pour une si mince bagatelle, et si d'aventure nous trouvons de l'argent en un lieu quelconque, n'en ayons pas plus de soucis que de la boue et de la poussière des champs. »

CHAPITRE X

Comment il prèdit à ses compagnons
ce qu'ils devoient souffrir.

Le bienheureux François, étant dorénavant tout rempli des grâces du Saint-Esprit, manda à soi ses six compagnons et leur déclara les choses à venir : « Considérons, frères très-chers, leur dit-il, notre vocation, où le Seigneur nous a conviés par grande miséricorde, non point tant pour notre salut à nous que pour le salut de beaucoup d'autres, allant comme nous faisons par le monde, exhorter et conjurer les peuples par nos exemples et par nos paroles de faire pénitence de leurs péchés et d'avoir souvenance des ordonnances de Dieu. Ne craignez point de vous montrer petits et non suffisants ; annoncez librement et simplement la pénitence, vous fiant à Dieu, le-

quel est victorieux du monde, parce que son esprit parlera en vous et par vous, induisant les hommes à se convertir à lui et observer ses commandements. Vous en rencontrerez de doux et bénins, fidèles à recueillir vos paroles avec aise et profit, et d'autres au contraire superbes, blasphémant, ennemis et réprouvés, contraires à vous et aux choses que vous direz. Et partant délibérez en vos cœurs de tout supporter humblement et patiemment. » A ce propos la peur entra dans les frères, à quoi le Saint ajouta : « Gardez-vous de craindre, parce qu'il ne se passera pas grand temps qu'à nous viendront des sages et des nobles avec des monarques, des princes et des peuples, et beaucoup se donneront à Dieu, qui par le monde multipliera et accroîtra cette famille. » Les auditeurs bénis après ce discours, les serviteurs de Dieu se séparèrent dévotement, tenant en mémoire de si belles remontrances. S'ils rencontroient une église ou une croix, ils plioient le genou en faisant cette prière : « Nous t'adorons, Christ Jésus, et te bénissons par toutes les églises de la terre, pour ce que tu rachetas le monde par la vertu de ta sainte Croix ; » estimant en toute vérité avoir toujours trouvé le lieu de Dieu là où ils trouvoient une croix ou une église. Toutes les fois que les hommes considéroient leurs portements, ils s'émerveilloient d'un vêtement et d'une vie sans ressemblance avec les autres. Aussi leur sembloient-ils étranges et sauvages. Néanmoins

en toute ville, castel, bourg et maison, où ils entroient ils annonçoient la paix, échauffant tous et chacun à craindre et aimer le Créateur du ciel et de la terre et garder ses préceptes. Les uns les écoutoient volontiers, les autres se moquoient d'eux, d'autres les tourmentoient de questions : « Quel est votre lieu et pays ? — De quelle manière est votre ordre et milice ? » — Encore que ce leur fût un grand travail de tenir tête à tous ces brigueurs de réponses, ils confessoient simplement qu'ils étoient hommes de pénitence, natifs de la ville d'Assise et que leur ordre ne se disoit point encore religion. Beaucoup de gens les tenoient pour trompeurs et fous et se refusoient à les recueillir dans leurs maisons, en la crainte que les frères ne dérobaissent leur bien, de telle sorte qu'après maints outrages et vilénies, force leur étoit de se gîter aux porches des églises et des habitations. Deux d'entre eux, qui étoient à Florence, ayant mendié par la ville sans trouver un logis, vinrent à une maison fournie d'un porche, où se trouvoit un jour, et se dirent l'un à l'autre : « Ne pourrions-nous pas loger ici ? » ce dont ils requièrent avec prière la femme de cette maison, laquelle répondit que nenny n'en vouloit rien faire. Et comme humblement ils l'eurent suppliée de les souffrir pour cette nuit seulement jusqu'à l'aube du jour, elle consentit à leur requête, lorsque finalement survint son mari, lequel trouva les frères sous le porche, et dit à sa femme : « Pour-

quoi as-tu abrité sous notre porche cette engeance de ribauds ? » Et celle-ci répartit que de vrai elle ne les avoit point logés en la maison, mais simplement leur avoit octroyé de dormir sous le porche, où tout au plus ne pourroient-ils voler qu'un peu de bois à brûler ; mais le mari ne voulut point qu'il leur fût donné aucun abri nonobstant le froid âpre et vif, parce qu'il les tenoit pour larrons et de mauvaise vie. Dont il advint qu'en la nuit, après avoir reposé d'un somme très-léger jusqu'aux matines, échauffés sans plus de chaleur divine et recouverts du manteau de dame pauvreté, ils s'en allèrent à l'église la plus proche ouïr l'office matinal. Or cette même femme alla pareillement à l'église, où voyant les bons frères dévotement en oraison, elle se dit : « Si ces hommes étoient méchants et larrons, comme alléguoit mon mari, ils ne seroient point ici dévotement en oraison. » Pendant qu'elle étoit en de telles pensées, entra un homme de nom Guide, accoutumé bienfaiteur des pauvres de la dite église, et comme il vouloit donner aux frères quelques deniers, selon qu'il en usoit avec les autres, ceux-ci protestèrent de ne jamais prendre d'argent. Lors Guide leur dit : « Puisque vous êtes pauvres, pourquoi ne voulez-vous point d'argent comme les autres pauvres ? » A quoi répondit frère Bernard : « Il est vrai que nous sommes pauvres, mais tant s'en faut que la pauvreté nous soit fâcheuse et humiliante comme aux autres, d'autant que grâce

à Dieu, dont nous avons accompli le conseil, nous sommes devenus pauvres par notre élection et volonté propre. » A ces mots Guide regardant les frères et s'enquérant si au temps jadis ils avoient possédé des biens et substances de ce monde, ouït de leur bouche comment en vérité ils avoient possédé des richesses, qu'ils avoient ensuite départies aux pauvres pour l'amour de Dieu. Celui qui répondit de la sorte, fut frère Bernard, le second fils du bienheureux François, par nous véritablement prisé aujourd'hui comme un très saint Père de notre religion, pour ce que premièrement il embrassa la mission de paix et de pénitence, et puis se joignit au saint de Dieu, après avoir vendu et remis aux mains des pauvres tout son avoir, persévérant jusqu'à la fin en sainte pureté conformément aux ordonnances de l'évangélique perfection. La susdite femme ayant remarqué comment les frères avoient refusé les deniers, leur dit que volontiers elle les recueilleroit en son logis, si tel étoit leur bon plaisir. A quoi ils répondirent humblement : « Le Seigneur te rendra bon loyer selon ta bonne volonté. » Et mesmement le mari de cette femme : « Voilà, leur dit-il, le logis que le Seigneur vous a préparé, demeurez céans tant qu'il vous plaira. » Ils rendirent grâces à Dieu et s'arrêtèrent à quelques jours, édifiant ces bonnes gens et les dressant par exemples et par paroles à une sainte vie, de sorte que par la suite de larges aumônes

furent par eux départies aux pauvres. Malgré l'honneur et la révérence qu'ils leur rendoient, les serviteurs de Dieu étoient réputés comme néant, rejetés par les grands et les petits et vilipendés en une façon si outrageuse, que parfois on les dépouilloit de leurs vêtements si chétifs et mauvais qu'ils fussent. Et demeurant nus, parce que suivant la forme du S. Évangile ils ne portoient qu'une seule tunique, ils ne requéroient point que les choses dérobées leur fussent restituées et les recouvroient avec bonne grâce, si d'aventure quelques-uns émus à pitié, les leur vouloient rendre. Qui leur jetoit de la boue et des immondices, qui leur mettoit aux mains des dés et autres passe-temps et les convioit à s'éjourner; d'autres leur tiroient les capuchons des épaules et se les ajustoient en guise de pendus. Telles et semblables vilénies leur usoient-ils, d'autant qu'ils les tenoient pour si peu de chose qu'ils ne doutoient point de les molester et contrister suivant leur fantaisie. Ce que les frères fermement et amiablement enduroient, comme leur avoit remontré le bienheureux François, et point ne s'abattoient, ni se troubloient, ni maudissoient qui leur faisoit du mal : mais comme gens d'armes de la très parfaite loi évangélique se réjouissoient et réputoient à délices de semblables tentations et tribulations, priant avec ferveur selon la parole de l'Évangile au profit et bénédiction des persécuteurs.

CHAPITRE XI

De l'entrée de quatre frères en l'Ordre.

Il étoit manifeste à tous les hommes que les frères s'éjouissoient parmi les tribulations et qu'ils étoient fermes et persévérants en la sainte oraison, remplis d'une mutuelle charité. Et partant beaucoup venoient vers eux avec honte et repentance, implorant merci et oubli de leurs méchants déportements. Et les frères cordialement pardonnoient : « Que Dieu vous pardonne, » disoient-ils, et ils les admonestoient avec profit touchant leur salut. Comme quelques-uns les prioient de les agréer en leur compagnie, ils en reçurent un petit nombre, attendu que tous ces six avoient autorité du bienheureux François de recevoir en l'ordre, et au temps marqué ils s'en furent avec ces nouveaux venus en Sainte-Marie de Porziuncule. Or, quand ils se virent ensemble ramassés, ils tressaillirent de joie et de complaisance non commune,

si bien qu'ils avoient en oubli les outrages des hommes méchants et iniques. Ils étoient tout le jour appliqués à l'oraison et au travail manuel, afin de rompre tous passe-temps oiseux, si fort ennemis de l'âme. Ils se levoient sur le minuit et priaient avec force pleurs et soupirs. Ils s'entraidoient de mutuel service et vasselage et s'aimoient d'affection cordiale, qu'ils nourrissoient comme la mère nourrit son unique et cher nourrisson, enflammés de si belles flammes de charité qu'ils estimoient comme un néant de donner leur corps à la mort pour amour du Seigneur Jésus et encore pour le salut de l'âme et du corps des frères. A l'occasion de quoi comme un jour deux frères cheminoient ensemble, ils rencontrèrent un fou, lequel se prit à leur jeter des pierres ; ce qu'avisant l'un deux, il se porta incontinent au devant des coups et meurtrissures, voulant bien plutôt être frappé et blessé que non pas son frère pour la grande charité et unité qui étoit parmi eux. Par où apparoissoit l'inclination de leur réciproque amour à se donner mutuellement la vie. D'autant qu'ils étoient si haut enracinés et fondés en humilité et charité, l'un avoit pour l'autre une profonde révérence comme à son père et seigneur, tellement que ceux de plus grande dignité à raison d'office ou de prélature se tenoient plus petits et plus ravalés que tous les autres. Davantage étoient-ils lestes et dispos à se plier en toutes manières au vouloir de qui

commandoit sans distinction aucune au commandement juste ou injuste, parce que ce leur étoit chose douce et aimable de parfaire toute besogne commandée autant que conforme à la volonté de Dieu. Aussi ils s'abstenoient de désirs charnels, se jugeant et se gardant de toute offense et déloyauté. Si d'aventure, il advenoit que l'un des Frères proférât une parole, dont un autre étoit troublé, la conscience le remordoit et tourmentoit sans trêve ni relâche jusqu'à ce qu'il confessât son manquement et que, couché humblement en terre, il fit mettre sur sa bouche le pied du Frère contristé. Lorsque pareille requête étoit déniée, si l'offenseur étoit prélat, il ordonnoit à l'autre de mettre son pied sur le sien : mais s'il étoit sujet, le prélat lui en faisoit le commandement. Et moyennant telles pratiques et accoutumances, ils s'efforçoient d'éteindre toute haine et malice et de maintenir le parfait amour dans leur compagnie, opposant aux vices les vertus par l'aide et prévenance de la grâce de N. S. J.-C. Ils ne retenoient rien en propre : les livres et autres choses étoient communes suivant la forme apostolique. D'autant que la pauvreté trônoit véritablement parmi eux, ils départoient sans épargne et cordialement tout ce qu'ils avoient reçu à quiconque demandoit et en particulier à la requête des souffreteux et mendiants, tellement qu'à défaut d'une autre providence, ils donnoient certaine partie de leurs vêtements, si vils

qu'ils fussent, aux pauvres gens qu'ils rencontroient par les chemins. Tantôt c'étoit le capuchon, séparé de la tunique, tantôt la manche ou quelqu'autre morceau, afin que s'avérât cette parole de l'Évangile, à savoir : *à quiconque te requiert donne toujours.* Vint un jour un pauvre en l'église de Sainte-Marie de Porziuncule, où les frères demeuroient, et il quëta la charité. Un certain manteau avoit déjà été octroyé à un frère laïque, auquel ayant dit le bienheureux François qu'il le donnât à ce pauvre, celui-ci de bonne grâce et incontinent lui obéit, et pour son respect et dévotion fut vue cette charité monter soudainement au ciel, et le frère se sentit transporté de nouvelle et particulière allégresse. Là, où les riches du monde venoient à faillir en leurs voies, ils les recevoient amoureusement et s'étudioient avec dextérité et débonnairété à les tirer du mal et à les amener à pénitence. En outre, ils n'épargnoient ni soins ni prières à ce qu'on ne les mandat point aux terres et pays de leur naissance, afin de fuir la conversation et privauté de leurs parents et de se conformer à cette parole du Prophète : *« Je suis devenu étranger à mes frères, et pèlerin auprès des fils de ma mère. »* Ils jubiloient d'aise en la pauvreté, contempteurs de toutes richesses et choses transitoires et particulièrement de l'argent, qu'ils fouloient aux pieds comme la poussière des chemins, ne les prisant ni plus ni moins que la fiente de l'âne. Ils étoient d'autant plus

séparés du monde que plus unis et ramassés en Dieu, ils marchaient dans les voies de la croix et sentiers de justice, de stricte pénitence et observance évangélique, se gardant de tout scandale et ruine quelconque, afin de dresser à leur lignée en religion, la voie droite et sûre.

Long, premier visiteur des pauvres femmes, le neuvième frère Jean de Saint-Constant, le dixième frère Barbère, l'onzième frère Bernard de Vida et finalement le douzième frère Agnole ou Ange de Tancrède.

CHAPITRE XII

Suivent les noms des douze premiers Frères Mineurs, fondateurs de l'Ordre.

Ceux-ci sont les noms (note 6) des douze premiers Frères-Mineurs, imitateurs accomplis et vassaux du Christ, observateurs de la perfection évangélique *ad litteram*, hommes choisis, sur lesquels, comme sur des pierres très-fermes, l'Ordre fut assis. Le premier fut le bienheureux François, général et fondateur de l'Ordre des Frères-Mineurs et premier ministre deux ans après sa conversion. A lui se joignit frère Bernard de Quintavalle, puis le troisième frère Pierre, le quatrième frère Gille ou Egidius, le cinquième frère Sabbatin, le sixième frère Morique, le septième frère Jean de Capelle, le huitième frère Philippe-le-